

BILAN TRIMESTRIEL DE LA CONSTRUCTION DE LOCAUX

RÉSULTATS À FIN SEPTEMBRE 2024

Avertissement: les statistiques sur la construction de locaux sont établies en date d'enregistrement, contrairement aux statistiques sur la construction de logements, établies en date réelle. Compte tenu des délais entre la survenue d'un événement et son enregistrement, les évolutions observées peuvent concerner des projets mis en œuvre plusieurs mois auparavant

LOCAUX AUTORISÉS

De juillet 2024 à septembre 2024, avec un peu plus de 805 000 m², les autorisations de construction de locaux non résidentiels dans le Grand Est chutent de 11 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, les autorisations du 3^e trimestre sont en forte hausse par rapport au 2^e trimestre 2024 (+33 %). Comparé à la moyenne des surfaces autorisées au 3^e trimestre sur les dix dernières années, le cumul trimestriel des surfaces autorisées est légèrement plus faible (-1 %). Au niveau national, les autorisations de locaux sont en hausse de 4 % par rapport au 3^e trimestre 2023.

À l'échelle départementale, sur les dix départements de la région, sept affichent une croissance du cumul trimestriel variant de 5 % dans les Vosges à 170 % en Meuse. La Moselle, la Meurthe-et-Moselle et la Marne sont les seules à afficher un repli au 3^e trimestre 2024 par rapport au 3^e trimestre 2023, respectivement de 57, 32 et 18 %.

En cumul annuel, d'octobre 2023 à septembre 2024, les surfaces autorisées pour la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à un peu plus de 2,8 millions de m² dans le Grand Est, soit une baisse de 16 % par rapport à l'année précédente contre un recul de 4 % en France. Par rapport à la moyenne des cumuls annuels enregistrés au même trimestre sur les dix dernières années, le cumul annuel des autorisations à fin septembre 2024 est en repli de 3 %.

Parmi les départements les plus pourvoyeurs de surfaces, le Bas-Rhin, qui concentre 23 % des surfaces de locaux autorisés, enregistre un recul de 12 % du cumul annuel à fin septembre 2024. Parallèlement, la Moselle et la Marne, avec respectivement 15 % et 14 % des surfaces autorisées régionales, affichent une baisse de 39 % et 33 % sur la même période.

Évolution des surfaces de locaux autorisés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux autorisés	Juil - Sept 2024		12 derniers mois (Oct 2023 à Sept 2024)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	34 000	68	153 000	60
Aube	74 000	46	171 000	-12
Marne	95 000	-18	404 000	-33
Haute-Marne	16 000	117	56 000	1
Meurthe-et-Moselle	46 000	-32	247 000	-29
Meuse	46 000	170	175 000	177
Moselle	138 000	-57	429 000	-39
Bas-Rhin	178 000	9	653 000	-12
Haut-Rhin	125 000	36	363 000	-6
Vosges	53 000	5	178 000	5
Région Grand Est	805 000	-11	2 829 000	-16
France entière	10 254 000	4	37 247 000	-4

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

*comparaison avec la même période de l'année précédente

LOCAUX COMMENCÉS

Au 3^e trimestre 2024, 453 000 m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier en Grand Est, soit un rebond de 3 % par rapport au 3^e trimestre 2023. Comparé à la moyenne décennale des cumuls au même trimestre, les surfaces commencées au 3^e trimestre 2024 sont inférieures de 6 %. Au niveau national, le cumul trimestriel des surfaces de locaux commencés est en repli de 7 % à fin septembre 2024 par rapport à fin septembre 2023.

À l'échelle départementale, les mises en chantier sont en hausse dans six départements sur dix. Les constructions de locaux sont notamment en progression de 30 % dans le Bas-Rhin et de 51 % dans la Marne. Ces deux départements concentrent à eux seuls 52 % des surfaces de locaux commencés de la région. Dans les autres départements, le

cumul trimestriel des ouvertures de chantier varie de -66 % dans le Haut-Rhin à +67 % dans la Meuse. En Moselle dont le volume compte pour 14 % des surfaces régionales, le cumul trimestriel des surfaces commencées est en recul de 18 %.

En cumul annuel, le repli au niveau régional (-1 %) touche principalement les départements les plus pourvoyeurs de locaux, excepté la Moselle où les ouvertures de chantier sont en hausse (+13 %). Le cumul annuel des surfaces de locaux commencés d'octobre 2023 à septembre 2024 est en recul par rapport à l'année précédente dans le Haut-Rhin (-34 %), en Meurthe-et-Moselle (-12 %), dans la Marne (-3 %) et le Bas-Rhin (-2 %). Dans les autres départements, les mises en chantier varient de -43 % en Haute-Marne à +168 % dans l'Aube. Au niveau national, le recul du cumul annuel est relativement élevé (-8 %).

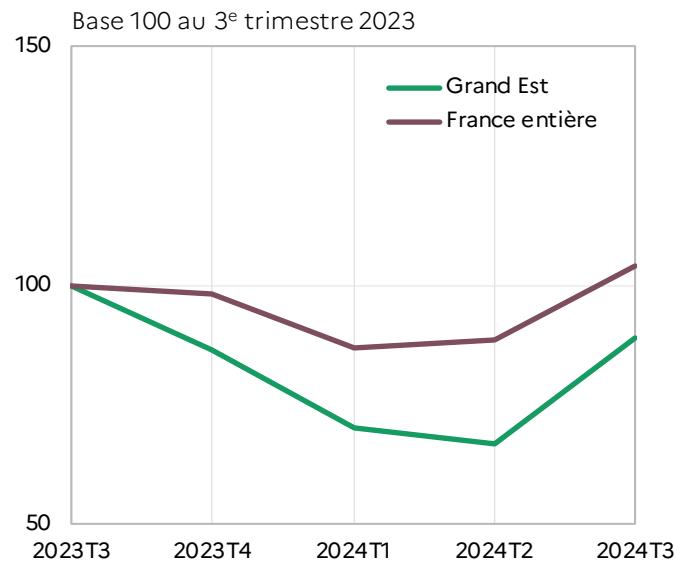
Évolution des surfaces de locaux commencés dans les départements du Grand Est

Surface de plancher des locaux commencés	Juil - Sept 2024		12 derniers mois (Oct 23 à Sept 24)	
	cumul (m ²)	T(n)/T(n-1) (%)*	cumul (m ²)	N/N-1 (%)*
Ardennes	14 000	-27	73 000	-23
Aube	18 000	-18	185 000	168
Marne	72 000	51	263 000	-3
Haute-Marne	6 000	40	30 000	-43
Meurthe-et-Moselle	54 000	43	140 000	-12
Meuse	16 000	67	76 000	63
Moselle	62 000	-18	289 000	13
Bas-Rhin	162 000	30	689 000	-2
Haut-Rhin	27 000	-66	179 000	-34
Vosges	21 000	14	103 000	-13
Grand Est	453 000	3	2 027 000	-1
France entière	4 879 000	-7	20 869 000	-8

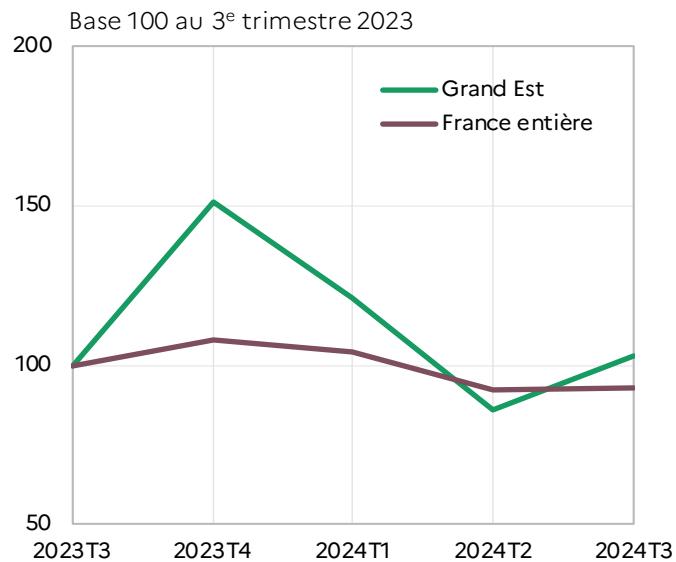
Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

*comparaison avec la même période de l'année précédente

Évolution trimestrielle des surfaces de locaux autorisés dans le Grand Est



Évolution trimestrielle des surfaces de locaux commencés dans le Grand Est



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

TYPE DE LOCAUX

Par type d'activité, le recul du cumul trimestriel des locaux autorisés touche principalement le secteur des bureaux (-39 %), des entrepôts (-34 %) et des commerces (-18 %). Dans les autres secteurs d'activité, les autorisations de constructions varient de -6 % pour les locaux d'artisanat à +38 % pour les hébergements hôteliers.

Pour les locaux commencés, la progression des mises en chantier au 3^e trimestre est portée essentiellement par la construction d'entrepôts (+82 %) et dans une moindre mesure par les locaux commerciaux (+7 %).

En cumul annuel, excepté les autorisations de construction d'exploitation agricole ou forestières qui enregistrent une hausse de 28 %, la baisse touche l'ensemble des secteurs d'activité et plus particulièrement les entrepôts (-30 %), les hébergements hôteliers (-26 %) et l'artisanat (-25 %). Pour les mises en chantiers, la faible baisse du cumul annuel (-1 %) est la conséquence d'un fort dynamisme des entrepôts (+33 %) et des locaux commerciaux (+15 %). Ces deux secteurs concentrent à eux seuls plus de 42 % des surfaces de locaux commencés dans la région. Dans les autres secteurs, l'évolution varie de -2 % pour les hébergements hôteliers à +27 % pour les locaux d'artisanat.

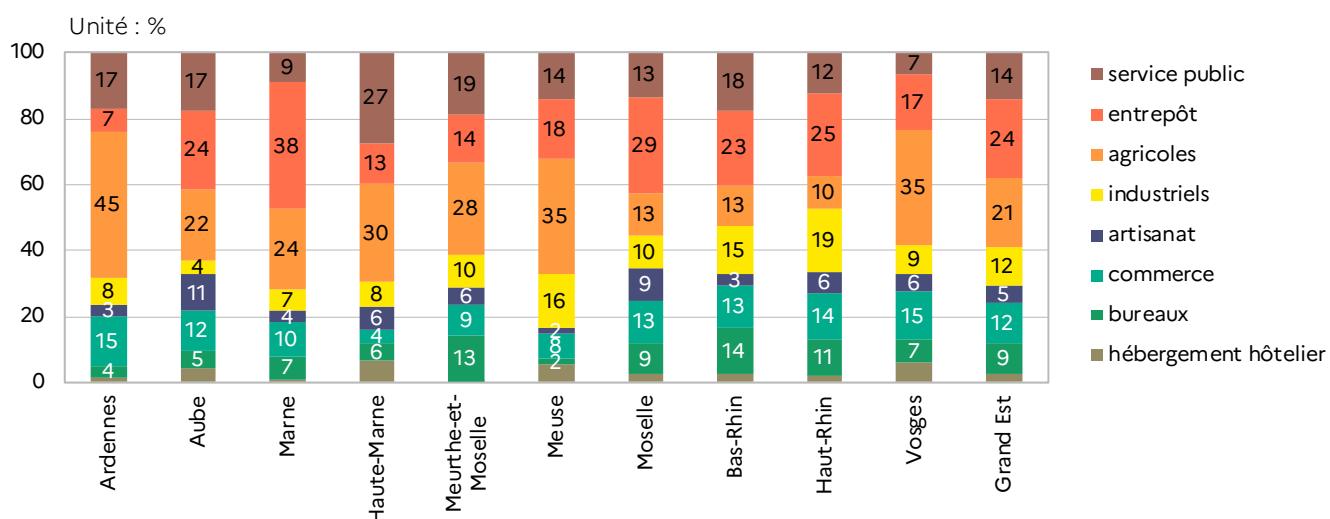
Évolution des surfaces par type de locaux

Surface de plancher par type de locaux	Cumul (m ²)	Juil - Sept 2024		12 derniers mois (Oct 23 à Sept 24)		
		T(n)/T(n-1) (%)*		Cumul (m ²)	N/N-1 (%)*	
		Grand Est	France entière		Grand Est	France entière
Locaux autorisés	805 000	-11	4	2 829 000	-16	-4
Hébergement hôtelier	22 000	38	-8	73 000	-26	-12
Bureaux	62 000	-39	-7	263 000	-20	-14
Commerce	75 000	-18	9	343 000	-10	-3
Artisanat	58 000	-6	-12	154 000	-25	-2
Industrie	125 000	35	-8	328 000	-16	-10
Exploitation agricole ou forestière	164 000	20	3	585 000	28	7
Entrepôt	199 000	-34	9	674 000	-30	-6
Service public ou d'intérêt collectif	99 000	-4	6	408 000	-23	2
Locaux commencés	453 000	3	-7	2 027 000	-1	-8
Hébergement hôtelier	11 000	-4	-4	38 000	-2	-36
Bureaux	39 000	-33	-24	189 000	-14	-16
Commerce	46 000	7	-7	237 000	15	-10
Artisanat	26 000	0	6	85 000	-27	-8
Industrie	80 000	-8	-1	273 000	-19	-2
Exploitation agricole ou forestière	46 000	-35	-4	272 000	-18	-10
Entrepôt	123 000	82	-18	620 000	33	-4
Service public ou d'intérêt collectif	81 000	7	5	312 000	-4	-6

Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

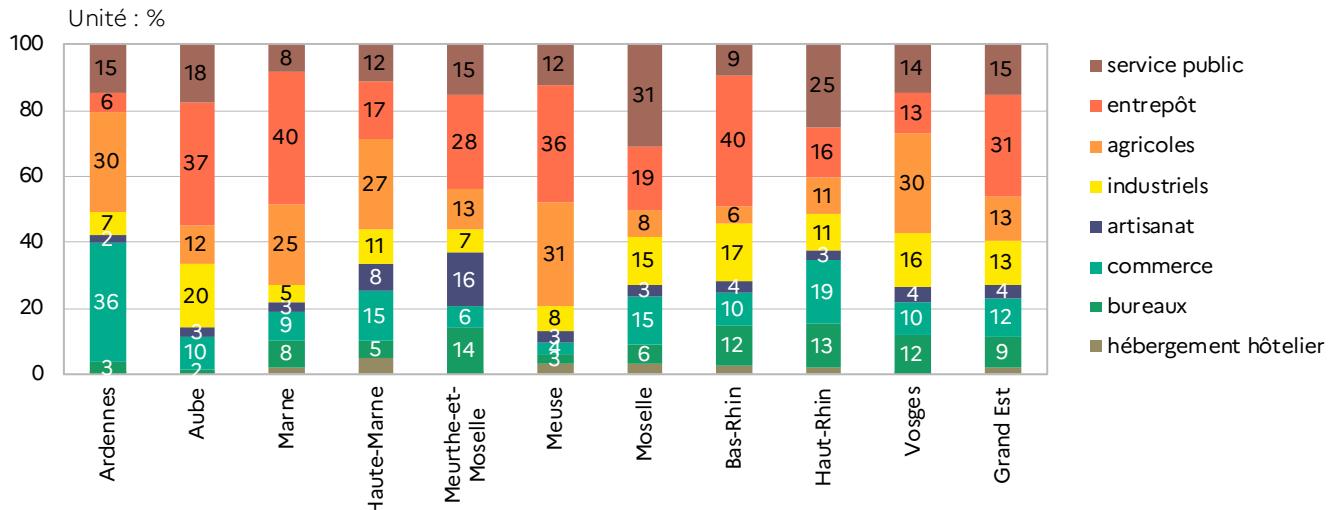
*comparaison avec la même période de l'année précédente

Surface des locaux autorisés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Surface des locaux commencés au cours des 12 derniers mois par secteur d'activité



Source : DREAL Grand Est, Sit@del2, date de prise en compte

Mohamed Mekki

Service connaissance et développement durable

MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont élaborés à partir de résultats issus de la base de données Sit@del2. Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs du ministère de la transition écologique. Ils sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire à la date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données Sit@del2. Jusqu'en décembre 2013, les résultats en date de prise en compte ne contiennent pas de données relatives à Mayotte.

La réforme du droit du sol d'octobre 2007 a introduit la notion de local artisanal. Par ailleurs, les surfaces hors œuvre brut (Shob) des parkings et des aires de stationnement ne sont plus mesurées. La réforme intervenue au 1er mars 2012 crée le concept de surface de plancher en lieu et place des précédentes Shon et Shob. Les résultats mentionnés dans cette publication sont tous exprimés selon cette nouvelle norme de mesure.

Les surfaces de stockage agricole, supprimées par la réforme de 2007, ont été réintégrées par la réforme de 2012.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.